

SOCIAL – SANTE – SERVICES

Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale

Thème : services

Mission : la commission départementale de présence postale territoriale donne un avis sur le projet de maillage des points de contact le La Poste dans le département.

Elle propose la répartition de la dotation départementale du Fonds postal national de péréquation territoriale, dans les conditions prévues par le contrat pluriannuel de la présence postale territoriale passé entre l'Etat, La Poste et l'AMF.

Elle est informée par La Poste des projets d'évolution du réseau postal dans le département et des projets d'intérêt local, notamment en matière de partenariats et de regroupements de services incluant La Poste.

Composition : un représentant des communes de moins de 2000 habitants ou son suppléant, un représentant des communes de plus de 2000 habitants ou son suppléant, un représentant des groupements de communes ou son suppléant, un représentant des zones urbaines sensibles ou son suppléant, 2 représentants du Conseil D2partemental ou leurs suppléants, 2 représentants du Conseil Régional ou leurs suppléants.

Nos représentants :

- Communes de moins de 2000 habitants :
 - M. Jean-Luc TILLARD, Maire de Beaumetz-les-Loges
 - M. Philippe COUSIN, Maire d'Ecuires
- Communes de plus de 2000 habitants :
 - Mme Brigitte PASSEBOSC, Maire de Saint-Etienne-au-Mont
 - Mme Isabelle LEVENT, Maire d'Houdain
- Groupements de communes :
 - M. René HOCQ, Conseiller Communautaire CA Béhune Bruay Artois Lys Romane
 - Mme Patricia POULAIN, Conseillère Communautaire CC Pays de Lumbres
- Zones urbaines sensibles :
 - Mme Carole DUBOIS, Maire de Lillers
 - M. Nicolas DESFACHELLE, Vice-Président de la CUA

Désignations faites le : 10 novembre 2020